

Theophil Pfister,
16.7.1942 - 6.8.2012



« Un fin stratège s'en est allé »

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris les décès de Theophil Pfister le 6 août dernier, peu après son 70^e anniversaire, emporté par son cancer. Il a été le président de la CIFIM depuis sa fondation en 2004 jusqu'à l'assemblée des délégués 2011. En sa qualité d'ancien enseignant spécialisé dans l'agriculture, il s'est bien vite identifié à la situation de notre organisation professionnelle. Mettant à profit ses compétences pédagogiques qui nous furent très précieuses, il s'est engagé sans relâche pour que réussisse la réforme professionnelle dans la facture d'instruments de musique. En tant que conseiller national, il était membre de la commission des finances et de la commission de la science, de l'éducation et de la culture. Grâce à son réseau de relations politiques, il a pu nous guider adroitement dans ce processus de réforme.

Theo – c'est ainsi que nous le surnommions – était pour la CIFIM un partenaire, un précurseur, un stratège et un ami extrêmement précieux. Sa force résidait dans sa capacité à saisir très rapidement le cœur d'une question. Et c'est toujours avec une intelligente prévoyance qu'il nous proposait la bonne stratégie pour résoudre nos problèmes. Ses contacts et ses relations lui permettaient chaque fois de nous proposer les bonnes solutions pour nous tirer d'affaire dans les situations difficiles. Toujours modeste, jamais polémiste – mais sachant se montrer insistant s'il le fallait, il défendait toujours avec véhémence la solution choisie. Il était sans cesse à nos côtés lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions importantes. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour tout son travail. Il nous a été d'un grand soutien et a beaucoup contribué au succès de l'introduction du corps de métier « facteur d'instruments de musique ».

Lorsqu'il a pressenti que sa maladie allait lui compliquer les choses, il a cédé sa présidence à Walter Leist. Toutefois, il n'a toujours voulu nous garder ouvertes les portes de la « Berne fédérale », raison pour laquelle il a continué de nous conseiller avec ses contacts politiques.

Nous continuons de profiter de sa grande prévoyance et nous honorerons sa mémoire à jamais.

Beni Sigrist, CD CIFIM, et Walter Leist, président CIFIM

Portrait de Fredy Hobi
Responsable CI et expert



La musique a été mes côtés depuis ma plus tendre enfance et elle m'est restée fidèle tout au long de ma vie jusqu'à aujourd'hui.

Je vis un mariage heureux et suis père de deux enfants. Ma carrière professionnelle de facteur d'instruments de musique m'a fait pas mal voyager en Suisse. J'ai fait mon apprentissage de 1976 à 1979 à Flums chez Willson, apprentissage à l'issue duquel je suis encore resté deux dans l'entreprise. De 1982 à 2000, j'ai eu l'occasion de compléter mes connaissances artisanales chez Peter Hirsbrunner à Sumiswald, et apprendre ainsi à aimer la facture d'instruments de musique bien après mes années d'école. De 1992 à 2000, j'ai eu la chance de pouvoir toucher à la facture expérimentale d'instruments chez Thomas Inderbinden, à Buchs. Aujourd'hui, il y a douze ans que je collabore avec Robert Flück à Olten. Nous manufacturons des trompettes de concert de qualité supérieure et réparons des instruments à vent en bois et des cuivres.

Je dirige les cours interentreprises B6/R6 et B7/R7 depuis deux ans. Je suis expert d'exams dans la branche facture d'instruments à vent. Je consacre mes temps libres à souffler dans mon tuba et j'essaie d'entretenir ma forme physique en pratiquant la course à pied.

Fredy Hobi

**Fonds de formation
professionnelle Commerces de
musique spécialisés**

FFP^{CMS}

Le fonds de formation professionnelle Commerces de musique spécialisés a été déclaré de force obligatoire le 19 avril 2012.

Ce fonds soutient et garantit la qualité de la formation professionnelle initiale dans le commerce de détail, branche Instruments de musique, appareils audio/vidéo et partitions. Toutes les entreprises actives dans le domaine du commerce de la musique sont tenues de verser des cotisations au FFP. Les entreprises qui cotisent déjà au FFP Facture d'instruments de musique ne doivent pas s'acquitter à double de la cotisation de base.

En d'autres termes : une entreprise active dans la facture et la réparation d'instruments de musique verse la cotisation d'entreprise au FFP Facture d'instruments de musique. Elle s'acquitte aussi auprès du FFP des cotisations des collaboratrices et collaborateurs engagés dans la facture et la réparation d'instruments de musique.

Les cotisations des collaboratrices et collaborateurs actifs dans la vente doivent être versées au FFP Commerces de musique spécialisés.

Swissmusic (FFP Commerces de musique spécialisés) et la CIFIM (FFP Facture d'instruments de musique) collaborent actuellement pour trouver une solution visant à regrouper les deux FFP sous un même toit, ceci dans le but de clarifier les choses pour les entreprises de la branche musicale et de leur simplifier le travail administratif.

Patrick Woodtli, coprésident suisse music, membre du CD CIFIM

**Fête de clôture 2012
Une bonne raison de fêter !**



de gauche: Egeler Flurin, Schmid Andreas, Wymann Patrik, Sudewa Lukas, Stocker Gerin, Burger Karin, Li-Sai Amanda, Linder Peter (sans Furrer Sepp)

**Premiers apprentissages réussis dans le nouveau corps de métier
Facture d'instruments de musique !**

Le 5 juillet 2012 s'est déroulée la fête de clôture pour les lauréats du Centre de compétences à Arenenberg. Cette année, la fête avait un caractère tout particulier pour les facteurs d'instruments de musique. C'était en effet la première fois que 11 apprenants passaient les examens de fin d'apprentissage de l'ère du nouveau corps de métier Facteurs d'instruments de musique avec cinq orientations.

Nous pouvons dire fièrement : « Les 9 premiers apprenants du corps de métier Facture d'instruments de musique ont passé l'examen avec succès ! ». De plus, les 3 premiers apprenants de l'orientation Facteur d'instruments de musique et Réparateur d'instruments de musique ont pu être formés dans toute la Suisse dans le cadre d'un apprentissage de 4 ans.

Grâce à l'énorme tour de force de tous les enseignants, instructeurs, experts, maîtres d'apprentissage et naturellement aussi des apprenants, la formation a pu être donnée avec succès en deux langues.

Cette année, la fête de clôture a été encadrée musicalement par la chanteuse Franziska Wigger et la pianiste Susannah Snow. A l'issue de cette cérémonie bien orchestrée, nous avons pu passer aux choses sérieuses... l'apéro suivi du repas de midi ! Ce fut probablement un record : ont pris part au repas de midi parfaitement organisé quelque 260 personnes qui ont aussi profité de l'occasion pour se remémorer le temps passé.

Nous adressons nos félicitations aux apprenants suivants pour la réussite de leurs examens :

Réparation d'instruments à vent

Sepp Furrer de Weesen, de chez Musik Haag AG Kreuzlingen
Patrik Wymann de Honau, de chez Lohri AG Luzern

Facture d'instruments à vent

Lukas Sudewa de Ostermundigen, de chez Musik Spiri Winterthur

Facture d'orgues

Karin Burger de Seengen, de chez Wälti Orgelbau Gümliigen
Andreas Schmid de Wolfhausen, de chez Metzler Orgelbau AG Dietikon
Gerin Stocker de Tuggen, de chez Mathis Orgelbau AG Näfels

Facture de pianos

Flurin Egeler de Fex, de chez Musik Hug AG Bülach
Peter Linder de Winterthur, de chez Musik Hug AG Bülach
Amanda Li-Sai de Bülach, de chez Jecklin & Co. AG Bülach

Nous félicitons chaleureusement tous les lauréats pour la réussite de leurs examens et leur souhaitons succès et reconnaissance dans leur future carrière professionnelle.

Restez avides de connaissances dans votre métier et ne négligez pas les possibilités de perfectionnement. Nous restons à vos côtés !

Beni Sigrist, CD CIFIM

Procédure de qualification FIM

L'élaboration de la documentation pour la procédure de qualification dans les différentes branches FIM aura constitué un énorme défi.

Dans un premier temps, des groupes de travail ont esquissé, sur la base du plan de formation, des grilles d'évaluation propres aux différentes branches. Toutes ces ébauches ont débouché sur une grille unitaire à partir de laquelle ont été élaborées les lignes directrices pour les cinq différentes branches. Ces lignes directrices intègrent rigoureusement toutes les directives du plan de formation.

Des séances de travail supplémentaires ont permis de compléter chaque critère d'évaluation avec plusieurs positions d'évaluation. Il est ainsi garanti que tous les objectifs des prestations importantes soient évalués dans la procédure de qualification. Le but étant que les travaux de toutes les candidates et de tous les candidats soient évalués en toute transparence et de façon équitable.

Afin de pouvoir évaluer les travaux rapidement, efficacement et équitablement, les décideurs ont opté pour une évaluation basée sur une systématique de points. Chaque position de l'évaluation reçoit de 4 à 1 points pour « suffisant » ou 0 point pour « insuffisant ». La conversion en notes s'opère ensuite par critère d'évaluation selon les lignes directrices.

Les expériences à l'issue de cette première procédure de qualification s'avèrent extrêmement positives. Le système d'évaluation a passé avec succès le test pratique. Les experts le qualifient de « facile à utiliser », « efficace » et « équitable ».

Il s'est avéré que les lignes directrices ne doivent faire l'objet d'aucune modification et que les critères et positions d'évaluation ne nécessitent que de petits ajustages.

Nous remercions l'Office de la formation professionnelle du canton de Thurgovie, en particulier Messieurs Knupp et Koch, pour son précieux soutien tout au long du processus d'élaboration, ses indications importantes et ses questions critiques, ainsi que pour son accompagnement dans les différentes procédures de qualification.

Jörg Gobelí, directeur des écoles FIM, CD CIFIM

Projet sur le plurilinguisme

Etat actuel



Echange réussi = bénéfique pour tous les participants

Les expériences faites jusqu'à présent avec les échanges de place d'apprentissage sont très positives. Ce que nos apprenants Benoît Panchaud (voir Accento n° 11 / 3^e trimestre 2011) et Damian Tschopp (voir commentaire ci-après) ont vécu dans ce cadre le confirme. Un tel échange permet aux apprenants d'engranger de nouvelles expériences en étant confrontés de façon ciblée à d'autres pratiques professionnelles. Ils ont la possibilité de se perfectionner dans une deuxième langue, d'apprendre à connaître un nouveau milieu culturel et de développer indépendance et flexibilité. Toute entreprise qui soutient ce projet d'échange offre une contribution précieuse et durable à la promotion de jeunes professionnels de la branche. Des spécialistes bien formés et motivés sont les garants d'une profession florissante. Pour garantir une telle relève, les jeunes doivent avoir des chances optimales déjà au cours de leur formation.

Nous espérons que les rétroactions des apprenants ayant participé à un échange encourageront d'autres apprenants et entreprises à profiter de cette offre. Il importe toutefois de garder à l'esprit qu'il faut s'y prendre assez tôt pour préparer un échange de places d'apprentissage. Il faut d'une part trouver une période ininterrompue d'au moins trois semaines au cours de laquelle l'échange est possible pour l'apprenant/e, l'entreprise formatrice et l'entreprise qui participe à l'échange. D'autre part, l'échange ne doit pas porter préjudice à l'enseignement et aux CI. Enfin, il importe de contacter assez tôt notre organisation partenaire « visite » (<http://www.visite.ch/>) pour trouver un hébergement approprié dans une famille d'accueil.

Nous espérons que d'autres échanges auront lieu bientôt et remercions les entreprises formatrices et les entreprises d'accueil, de même que tous les participants au projet pour leur précieux soutien.

Walter Leist, président CIFIM

Echange de places d'apprentissage



Damian Tschopp

Les expériences d'un apprenant

« Ma période passée à Genève constitue une expérience unique en son genre, je vais essayer d'organiser un nouvel échange ».

Ce printemps, j'ai eu l'occasion de travailler pendant deux semaines dans l'atelier de René Hagmann, dans le cadre du projet sur le plurilinguisme. Hélas, le temps de préparation a été très court pour tous les participants, si bien que la question du logement n'a pas pu être réglée de façon optimale, ceci malgré l'agréable collaboration avec l'organisme « visite ».

J'ai été hébergé par une famille en or, dans une somptueuse demeure près de Morges au bord du Léman. Mais j'aurais préféré que les membres de cette famille ne parlent que le français pour que je puisse plus profiter de parfaire mes connaissances linguistiques.

Tirant parti de mon expérience en ce qui concernait ma situation en matière de logement, je souhaiterais, lors d'un prochain échange, avoir la possibilité de participer à quelques répétitions dans une fanfare locale. Je pourrais ainsi véritablement rester en Romandie pendant deux à trois semaines d'une seule traite.

J'ai été chaleureusement accueilli dans l'entreprise de Monsieur Hagmann et j'étais très content de constater qu'on n'y parlait pratiquement pas l'allemand. Cela m'a permis de mener tous les entretiens dans un français simple et de suivre les discussions. Dans le cadre du travail pratique, j'ai appris d'une part de nombreuses manipulations et de nombreux outils, et d'autre part à comprendre la terminologie dans une deuxième langue.

Bien que ma décision de franchir cette étape m'ait demandé quelques efforts, je ne regrette pas une minute de l'avoir prise et je recommande à chaque apprenant/e de tenter cette expérience.

C'est pour moi un grand enrichissement dont je ne voudrais plus me passer, même si mes connaissances linguistiques restent bien modestes. Le fait que tout l'environnement est organisé constitue un élément très positif. Une fois que la décision d'un échange a été prise, l'organisme « visite » organise toutes les conditions-cadres importantes et fait tout son possible pour trouver les bonnes solutions.

Concrètement, un tel engagement ne peut aboutir que sur des expériences positives. Je me réjouis du prochain engagement !

Damian Tschopp, apprenant FIV

Offres de perfectionnement

Centre de compétences suisse
pour facteurs d'instruments de
musique
BBZ Arenenberg, canton de
Thurgovie

Au cours des quatre dernières années, le Centre de formation et de conseil d'Arenenberg a été le cadre de la mise en place et du développement permanent d'une infrastructure spécifique au profit des cours interentreprises. Des adaptations complémentaires sont imminentes.

Autant les candidats que les installations ont passé avec succès la mise à l'épreuve que constituait la première procédure de qualification qui a eu lieu cet été.

Plus rien ne s'oppose à présent au prochain objectif de la CIFIM, à savoir la mise en place d'offres de perfectionnement sur mesure pour les facteurs d'instruments de musique.

En octobre prochain, nous aurons le plaisir de vous convier à un premier atelier de travail pour facteurs et vendeurs de guitares. Veuillez à ce sujet lire le préavis ci-après.

A l'avenir, vous trouverez régulièrement à la rubrique « Offres de perfectionnement » de notre site Internet des informations, des offres, des publications et des formulaires d'inscription pour des cours et des manifestations planifiées.

Vous serez aussi régulièrement informé via la présente publication.

Jörg Gobel, directeur des écoles FIM, CD CIFIM

PRÉAVIS



Daniel Zurlinden, chargé de cours et facteur de guitares

Instruments à cordes pincées – Cours technique I « Le service sur une guitare »

En collaboration avec *suissemusic*, la Communauté d'intérêts des facteurs d'instruments de musique (CIFIM) organise pour la première fois un cours technique d'une journée sur les travaux de service sur une guitare acoustique.

Le cours aura lieu le **12 octobre 2012 au BBZ d'Arenenberg**, sous la direction de Monsieur Daniel Zurlinden, facteur de guitares. Vous trouverez en annexe des informations détaillées sur le contenu du cours. Ce cours ne sera donné qu'en allemand, mais en cas d'intérêt marqué, nous proposerons à l'avenir d'autres cours de perfectionnement en 2 langues, à savoir en allemand et en français.

Si cette offre éveille votre intérêt, n'hésitez pas à vous inscrire sans attendre. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont prises en compte en fonction de la date de réception. Les inscriptions peuvent être prises en considération jusqu'au 30 septembre 2012.

Si vous deviez avoir de l'intérêt pour d'autres cours, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées, votre champ d'activité dans la facture d'instruments de musique et vos intérêts particuliers en matière de perfectionnement. Nous vous informerons volontiers sur les possibilités correspondantes !

Eliane Spycher, CD CIFIM

Album photo de la cérémonie d'inauguration, le 12.9.2012



La cérémonie d'inauguration de la nouvelle formation « Facteur d'instruments de musique » a été immortalisée par l'édition d'un album photo.

Cet ouvrage remémore l'ensemble de la journée, depuis l'accueil jusqu'à la fin de la manifestation, en passant par l'arrivée des invités d'honneur, la vente aux enchères de tableaux et les travaux pratiques des apprenants/es. L'album photo de même que les tableaux de la vente aux enchères sont les œuvres du peintre Walter Bolli.

L'ouvrage peut être commandé auprès du secrétariat pour le prix de 160.00 CHF. Sur cette somme, environ 40.00 CHF seront intégralement investis dans la formation.

Eliane Spycher, CD CIFIM

CIFIM, c/o Elin Office AG
Amthausgasse 3, 3011 Berne
Tél.: 031 313 20 00
Fax: 031 313 20 09
Courriel: info@igmib.ch
www.igmib.ch